



DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

LYCEE

ROSA LUXEMBURG

Novembre 2015
Version 1

Lycée Rosa Luxemburg

Lycée Rosa LUXEMBURG

2 avenue Jean Moulin - BP 208

66141 CANET EN ROUSSILLON

Tel : 04 68 73 72 01

Affaire
E61B0 P15 158

Rapport
E61B0/15/309

Avec la collaboration de :

Agence **SOCOTEC HSE TOULOUSE**

3, rue Jean Rodier

BP 34 361

31 030 TOULOUSE CEDEX 04

METHODOLOGIE

OBJECTIFS

L'évaluation des risques doit être formalisée et périodiquement mise à jour. Pour cela, il peut être utile de disposer d'un support adapté aux risques et aux spécificités de l'établissement.

L'évaluation des risques a deux objectifs :

- 1) répondre aux obligations à la charge de l'employeur – Décret du 5 novembre 2001;
- 2) engager une démarche d'amélioration continue de la sécurité et des conditions de travail des collaborateurs.

CONTEXTE REGLEMENTAIRE

* La Directive cadre n° 89/391/CEE

Elle définit les principes fondamentaux de la protection des travailleurs et place l'évaluation des risques professionnels au sommet de la hiérarchie des principes généraux de prévention dès lors que les risques n'ont pu être évités à la source.

La principale novation de ce texte par rapport au droit français est la démarche d'évaluation a priori. Celle-ci consiste à déterminer, de façon exhaustive et précise les risques auxquels les travailleurs peuvent être exposés en tenant compte de l'évolution des techniques et des connaissances.

* Loi du 31 décembre 1991

La loi n° 91-1414 du 31/12/1991 permet la transposition, dans le droit français, des nouvelles dispositions introduites par la directive.

Pour l'évaluation des risques, c'est l'article L.230-2 du code du travail qui traduit l'article 6 de la directive cadre :

I de L. 230-2 : Obligation pour l'employeur d'assurer la santé et la sécurité des travailleurs.

II de L. 230-2 : Mise en œuvre des principes de prévention des risques professionnels.

III de L. 230-2 : Obligation de procéder à l'évaluation des risques.

L'évaluation des risques constitue donc une obligation à la charge de l'employeur afin d'engager des actions de prévention des risques professionnels. Cette disposition générale a été déclinée par des prescriptions législatives et spécifiques prises depuis 1989 en matière d'évaluation des risques.

* Décret du 5 novembre 2001

Le Décret n° 2001-1016 du 5 novembre 2001 portant création d'un document relatif à l'évaluation des risques pour la santé et la sécurité des travailleurs, complète la transposition de la directive cadre sous un angle juridique et introduit deux dispositions réglementaires dans le code du travail :

- La première - article R. 230-1 - précise le contenu de l'obligation pour l'employeur de créer et conserver un document transcrivant les résultats de l'évaluation des risques à laquelle il a procédé (traçabilité) ;

- La seconde disposition réglementaire est de grande portée puisqu'elle introduit un nouvel article R. 263-1-1, qui porte sur le dispositif de sanctions pénales prévu en cas de non-respect par l'employeur des différentes obligations, auquel celui-ci est dorénavant soumis en matière d'évaluation des risques.

* Circulaire du 18 avril 2002

La circulaire DRT n°6 du 18 avril 2002 vise à fournir des éléments de droit et de méthode utiles pour promouvoir cet outil et en faciliter la compréhension par les acteurs.

Ce dispositif crée, en effet, un instrument juridique contraignant dont la mise en œuvre demeure néanmoins souple, puisque les modalités techniques de l'évaluation des risques ne sont pas précisées par le décret. Elle s'appuie sur les enseignements tirés des expériences en entreprise impulsées par les services déconcentrés du ministère, depuis 1995, afin de permettre à l'inspection du travail de remplir ses missions d'information, de sensibilisation et de contrôle.

L'obligation de transcrire dans un document les résultats de l'évaluation des risques n'est pas qu'une obligation matérielle. Elle représente la première étape de la démarche générale de prévention qui incombe à l'employeur. Mais cette formalisation doit aussi contribuer au dialogue social au sein de l'entreprise, sur l'évaluation elle-même, et au-delà sur la conception et la réalisation des mesures de prévention qui devront, tant que de besoin, faire suite à l'évaluation des risques.

METHODE D'EVALUATION DES RISQUES

Lexique

DANGER : Propriété, ou capacité intrinsèque, par laquelle une chose est susceptible de causer un dommage.

RISQUE : Exposition d'un salarié à un danger.

EVALUATION DES RISQUES : Etude de tous les aspects du travail afin de détecter les risques encourus par les salariés à travers l'identification des dangers et l'analyse des modalités d'exposition à ces dangers.

GRAVITE : Elle peut être estimée en prenant en compte :

- la nature de ce qui est à protéger (personnes ou biens) ;
- la gravité des lésions ou de l'atteinte à la santé (blessure légère ou grave) ;
- l'importance du dommage (nombre de personnes impliquées dans le sinistre).

PROBABILITE DE REPETITION D'UN DOMMAGE : Elle peut être estimée de la façon suivante :

- fréquence et durée d'exposition
- probabilité de répétition d'un événement dangereux
- possibilité de réduire ou de limiter le dommage

CRITICITE : - est évaluée à partir de la fréquence d'exposition, de la gravité et de la maîtrise du risque ;

- détermine le choix des actions correctives ;
- fixe la priorité parmi les actions à entreprendre ;

La cotation de la criticité permet une hiérarchisation des différents risques.

EPI : Equipement de Protection Individuelle.

Intérêts d'évaluer les risques

La persistance d'un risque entraînera tôt ou tard l'accident du travail ou la maladie professionnelle. L'analyse des risques est le fondement même de toute action préventive. Elle est le passage obligé d'une diminution durable des accidents du travail (A.T.) et des maladies professionnelles (M.P.).

En réduisant la base de la pyramide, on accroît l'efficacité de la démarche préventive.



L'accident du travail (ou la maladie professionnelle) est la concrétisation de risques qui existent (souvent depuis longtemps). Il paraît donc judicieux d'identifier ces risques avant l'accident plutôt qu'après.

Démarche

L'évaluation des risques s'appuie sur une démarche qui se veut simple et pragmatique telle que décrite ci-après :

Etape 1 : Lancement de la démarche : définition d'un responsable de projet

Etape 2 : Définition des unités de travail (poste, métier, tâche, ...) : la notion d'« unité de travail » doit être comprise au sens large, afin de recouvrir les situations très diverses d'organisation du travail. Son champ peut s'étendre d'un poste de travail, à plusieurs types de postes occupés par les travailleurs ou à des situations de travail, présentant les mêmes caractéristiques. De même, d'un point de vue géographique, l'unité de travail ne se limite pas forcément à une activité fixe, mais peut aussi bien couvrir des lieux différents (manutention, chantiers, transports, etc.).

Etape 3 : Identification et évaluation des risques par métier et fonctions ; cette étape étant réalisée avec la participation de la Société SOCOTEC Industries en charge d'effectuer les audits de tâches des métiers et fonctions définis ; audits d'environ 1 heure par poste.

Le risque, relatif aux phénomènes dangereux considérés, est fonction de la gravité du dommage possible pouvant résulter du phénomène dangereux considéré et de la probabilité d'occurrence de ce dommage. C'est pourquoi, l'évaluation des risques a été réalisée suivant 3 critères :

- Gravité
- Fréquence
- Maîtrise du risque

L'association de ces 3 critères permet de donner une valeur aux risques : la criticité, et par conséquent de les hiérarchiser et de définir les actions correspondantes prioritairement.

Etape 4 : Proposition et mise en place d'un plan d'actions fonction de la hiérarchisation des risques.

Etape 5 : Validation de l'étude (analyse des risques et plan d'actions) par le groupe de travail.

Principes Clés

Analyser le travail réel :

Le personnel effectue les tâches prescrites avec des adaptations qui peuvent à plus ou moins long terme l'exposer à des risques. C'est donc le travail réel qu'il convient d'analyser.

De plus, divers éléments peuvent perturber l'activité habituelle. Ces dysfonctionnements, quand ils ne sont pas maîtrisés, peuvent être à l'origine de nombreux accidents du travail et/ou de maladie professionnelle. Les situations inhabituelles doivent donc également être prises en compte dans l'analyse des risques.

Cette démarche d'analyse de tâche se veut être au plus près du terrain et des agents afin de prendre en compte dans l'analyse toutes les situations et phases de travail habituelles et inhabituelles.

Associer les collaborateurs :

Il s'agit de procéder à l'examen des situations de travail de façon collective. Cet examen sera d'autant plus pertinent que toutes les personnes concernées y seront associées. Ainsi, il est primordial que l'analyse des risques prenne en compte le retour d'expérience de l'ensemble du personnel.

La mise en œuvre de solutions devrait également en être facilitée.

Les critères de choix des agents, qui ont participé aux audits de tâche, ont été les suivants :

- Volontariat de préférence,
- Adhésion à cette démarche collective de prévention des risques,
- Ancienneté relative sur son poste de travail,
- Bonne connaissance des tâches liées à sa fonction mais aussi des interactions avec les autres fonctions du service,
- Capacité à dialoguer, à échanger.

N°	Liste des Unités de Travail	Date entretien
1	Administratif	25/11/2015
2	Vie scolaire	25/11/2015
3	Accueil	19/11/2015
4	Cuisine	19/11/2015
5	Enseignement Sciences Physiques	26/11/2015
6	Enseignement EPS	26/11/2015
7	Enseignement Plasturgie	19/11/2015
8	Enseignement Nautisme	26/11/2015
9	Enseignement Cuir	25/11/2015
10	Enseignement STI2D	26/11/2015
11	Enseignement SVT	19/11/2015
12	Internat	25/11/2015
13	Entretien technique des locaux	25/11/2015
14	Entretien intérieur des locaux	25/11/2015

Matrice d'évaluation des risques

Gravité	Très grave	4	4	8	12	16	
	Grave	3	3	6	9	12	
	Moyen	2	2	4	6	8	
	Faible	1	1	2	3	4	
		1	2	3	4		
		Très improbable		Probable		Très probable	
		Fréquence d'apparition du risque					

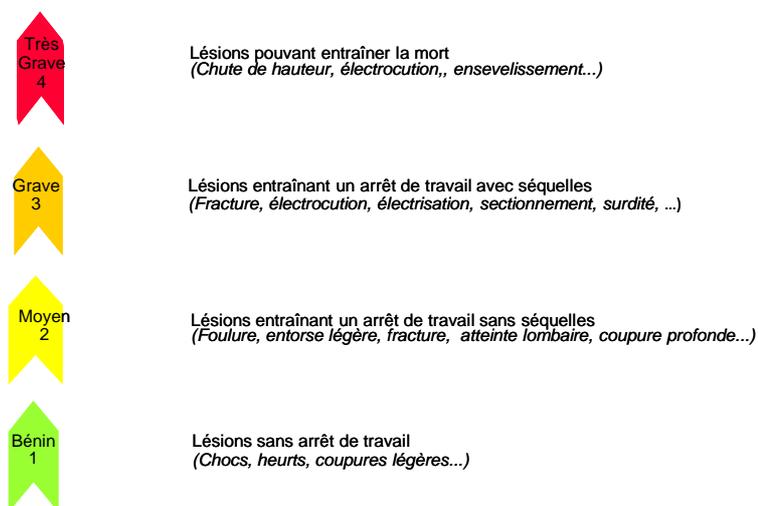
Grille de criticité

$$\text{Criticité} = \text{Gravité} * \text{Fréquence} * \text{Maitrise}$$

Attention : le risque de décès est indiqué en ROUGE quelque soit la cotation attribuée

* Gravité

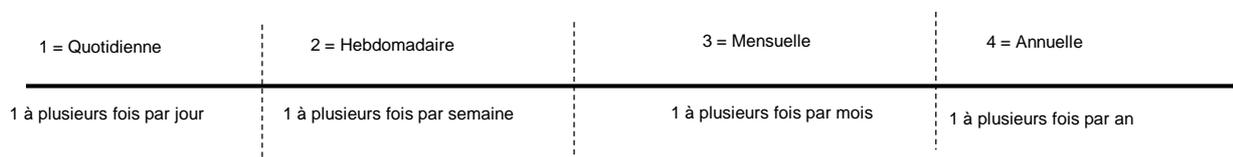
Il s'agit d'évaluer les conséquences de la survenue du risque pour l'individu



La gravité du risque est définie en tenant compte des conditions de travail non sécurisées (sans port d'Équipement de Protection Individuel, ...).

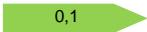
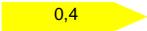
* Fréquence d'apparition du risque

Pour ce paramètre, de nombreux éléments peuvent être pris en compte (temps d'exposition des salariés, nombre de personnes exposées, connaissance ou non du risque, etc...). Dans notre cas, le choix retenu est celui de la fréquence d'exposition au risque.



* Maîtrise du risque

Cette notion tient compte des aspects techniques, organisationnels et comportementaux. Le personnel dispose-t-il des moyens suffisants (formations, informations, matériels, procédures, ...) lui permettant de « maîtriser les risques ».

	Bonne maîtrise : Mesures incluant des mesures de prévention d'ordre collectif et individuel sur les plans technique, humain et organisationnel
	Maîtrise partielle + : Mesures existantes mais partiellement appliquées (consignes orales, organisation non formalisée, protection non collective...)
	Maîtrise partielle - : Mesures existantes mais d'autres sont encore possibles
	Absence de maîtrise : Aucune mesure, mesure inadaptée, mesure non mise en œuvre

* Criticité du risque

Criticité = Gravité * Fréquence * Maîtrise

La valeur ainsi obtenue nous permettra de classer le risque en 3 niveaux de priorités :

Niveaux de criticité :

- Forte : rouge : La situation est à prendre en compte immédiatement
- Moyenne : jaune : Des améliorations sont à envisager
- Faible : verte : La situation est acceptable

Exposition à des risques liés à des travaux interdits et réglementés Jeunes de 15 à 18 ans

- Agents chimiques dangereux
- Agents biologiques
- Vibrations mécaniques
- Rayonnements
- Milieu hyperbare
- Travaux en hauteur (temporaires)
- Travaux en milieu confiné
- Travaux exposant à des températures extrêmes
- Contact avec des animaux
- Manutention manuelle de charge lourde
- Conduite d'équipements de travail mobiles automoteurs et d'équipements de travail servant au levage
- Utilisation de machines et d'équipements de travail comportant des éléments mobiles qui ne peuvent pas être rendus inaccessibles durant leur fonctionnement
- Risque d'origine électrique : installations à TBTS et opérations sur installations électriques ou opérations d'ordre électrique ou non au voisinage des installations si jeunes habilités
- Travaux comportant des risques d'effondrement et d'ensevelissement
- Travaux avec des appareils sous pression
- Travaux au contact d'animaux

Les jeunes travailleurs peuvent être affectés à des travaux légers (art. D. 4153-4 code du travail).

En revanche, il est interdit de les affecter à des travaux dangereux mentionnés dans le code du travail (art. L. 4153-8 et D. 4153-15).

Toutefois, pour les besoins de leur formation professionnelle et sous certaines conditions, les jeunes peuvent être affectés à ces travaux, qui sont alors qualifiés de travaux réglementés (art. L. 4153-9 du code du travail).

Le décret n° 915-2013 du 11 octobre 2013 a actualisé la liste des travaux dangereux interdits et réglementés.

Ils sont classés par type de risques professionnels (art. D. 4153-16 à D. 4153-37 du code du travail).

L'annexe 1 à la circulaire interministérielle n°11 du 23 octobre 2013 apporte des précisions sur ces travaux.

Pour pouvoir affecter des jeunes en formation professionnelle aux travaux interdits, le lieu de formation, qu'il soit une entreprise ou un établissement de formation, doit obtenir une autorisation de déroger de l'inspecteur du travail.

La procédure de dérogation a été réformée par le décret n° 914-2013 du 11 octobre 2013. Désormais, l'inspecteur du travail peut accorder cette autorisation pour une durée de trois ans. Cette procédure intègre une réelle démarche de prévention des risques professionnels en vue d'éviter les atteintes à la santé et la sécurité des jeunes. Elle tend à leur offrir les meilleures conditions de formation professionnelle, qui permettra de qualifier la future population active.

Dangers	Risques identifiés
Aération, assainissement (fumées, ventilation)	Gêne, infection, irritation des voies respiratoires
Agents biologiques	Infection, contamination biologique
Ambiance thermique	Inconfort, malaise, déshydratation, brûlures, gelures
Aménagement des locaux	Inconfort, odeurs, hygiène
Amiante	
Bruit	Fatigue auditive, gêne, surdité
Chaleur	Brûlure
Charge/rythme/conditions de travail, relations conflictuelles	Stress, fatigue nerveuse
Chutes d'objets	Chocs, heurts, écrasement
Circulation d'engins/véhicules	Accidents, collisions, renversement, écrasement
Contact avec les animaux	Morsures, piqûres
Contact avec personnes agressives	Agression verbale et/ou physique
Denivellation (trottoirs, marches isolées, escaliers, sol accidenté)	Chutes de plain-pied, Entorses
Eclairage	Fatigue visuelle, Diminution acuité visuelle
Electricité	Brûlures, Electrisation, électrocution,
Elements coupants, piquant	Coupure, sectionnement, piqûre
Elements en mouvement	Entraînement, coincement, chocs, heurts, brûlure mécanique
Emissions de poussières, particules (bois, métal...)	Irritation cutanée/oculaire/des voies respiratoires
Encombrement	Chute de plain-pied, chocs, heurts, coupures
Fosse, tranchée, puits, cuves	Chute en contrebas, ensevelissement
Gaz	Anoxie, asphyxie, intoxication, explosion
Gestes répétitifs	Troubles musculo squelettiques
Manutention manuelle	Douleurs dorso-lombaires
Manutention mécanique	Ecrasement, chute d'objet, chocs
Plantes, pollens	Allergies
Postures	Douleurs dorso-lombaires
Pression	Explosion, perforation, fouettement
Produits chimiques	Irritation oculaire/cutanée/respiratoire, intoxication, brûlure
Proximité de bassin d'eau	Noyade
Rayonnement ionisant	Irritation, Irradiation
Rayonnement non ionisant	Irritation cutanée/oculaire
Sol glissant	Chute de plain pied, Glissade
Substances inflammables, comburantes, carburantes, explosives	Fumées, Incendie, explosion
Travail en hauteur	Chute de hauteur
Travail isolé	Secours tardifs
Travail sur écran	Fatigue visuelle, Diminution acuité visuelle
Vibrations	Troubles musculo squelettiques

DESCRIPTION DE L'UNITE DE TRAVAIL**ENTITE****Lycée ROSA LUXEMBURG**

Unité de travail n°1

Administratif

Date de l'analyse des situations de travail : 25 novembre

TACHES EXECUTEES

- * Accueil élèves, professeurs
- * Gestion comptable
- * Gestion des frais des professeurs
- * Encaissement des recettes (cantine...)
- * Travail, préparation de cours en petites salles équipées
- * Gestion des entreprises extérieures intervenant sur le Lycée
- * Réunions
- * Saisie sur ordinateur
- * Rangement et archivage

MATERIEL UTILISE**ELEMENTS, MATERIAUX MANIPULES**

- * Ordinateur
- * Téléphone
- * Fax et imprimante
- * Photocopieurs
- * Relieuse thermique
- * Massicot

- * Papier
- *
- *
- *
- *
- *

ENVIRONNEMENT, AMBIANCE DE TRAVAIL

- * Travail en intérieur
- * Polyvalence des tâches

QUALIFICATION DES PERSONNES ET HABILITATIONS

*

Retour d'expérience, AT, incidents, MP

- * Absence d'incidents recensés

EQUIPEMENTS DE PROTECTION MIS A DISPOSITION

- * RAS

*

REGLES, CONSIGNES, PROCEDURES

- * Absence de consignes écrites

Situation dangereuse	Danger	Risques	Evaluation du risque					Mesures d'amélioration possibles	Acteurs	délais	date de réalisation
			G	F	M	Dispositions existantes	C				
Accueil élèves, personnel, extérieurs	Contact avec personnes agressives	Agression verbale et/ou physique	3	1	0,4	1 à 2 personnes par bureau	1,2				
Ergonomie poste de travail	Postures	Douleurs dorso-lombaires	2	4	0,1	Siège à roulettes, place suffisante sur plan de travail, pauses	0,8				
Saisie d'informations	Travail sur écran	Fatigue visuelle, Diminution acuité visuelle	1	4	0,4	Ecran plat, alternance de tâches	1,6	Vigilance sur orientation des écrans par rapport aux fenêtres et à la hauteur du siège par rapport à celle de l'écran			
Travaux administratifs et de bureau	Manipulation objets de bureaux (papier, ciseaux, agrafeuse)	Blessures aux mains, coups, coupures	1	3	0,1	Trousse de secours à l'infirmerie	0,3				
Utilisation massicot	Eléments coupants, piquant	Coupures, blessures	3	3	0,7	Massicot non sécurisé	6,3	Assurer la mise en sécurité du massicot	Agent de maintenance		Correction apportée le 21-03-2016
Fil courant au sol derrière un poste du bureau attenant à celui de Mme Meyer	Encombrement	Chute de plain pied, chocs, heurt	2	3	0,7	Vigilance	4,2	Prévoir une goulotte	Agent de maintenance		Correction apportée le 21-03-2016
Archivage dans local archives - Accès à étagère supérieure haute	Travail en hauteur	Chute de hauteur	3	2	0,4	Utilisation d'un marche-pieds à 2 marches	2,4	Mettre à disposition un tabouret autobloquant ou escabeau 3 marches dans le secteur administratif pour les configurations engendrant un accès en hauteur			
Utilisation relieuse thermique	Chaleur	Brûlures thermiques	1	2	0,1	Utilisation correcte Equipement sécurisé Tâche peu fréquente	0,2				
Seuil de porte dégradé dans le CDI entre salle principale et locaux stockage attenants	Denivellation (trottoirs, marches isolées, escaliers, sol accidenté)	Chute de plain pied, chocs, heurt	2	3	0,7	Vigilance	4,2	Remettre en état les seuils de porte	Agent de maintenance		Correction apportée le 21-03-2016
Manipulation de papier, cartons	Substances inflammables, comburantes, carburantes, explosives	Fumées, Incendie, explosion	4	2	0,4	Extincteurs, installation électrique contrôlée, absence de source de chaleur/étincelles, formation à la manipulation des extincteurs	3,2	Renouveler les formations à la manipulation des extincteurs			
Travaux administratifs et de bureau	Eclairage	Fatigue visuelle, Diminution acuité visuelle	1	4	0,4	Lumière naturelle et artificielle Stores présents en cas d'éblouissement	1,6				

DESCRIPTION DE L'UNITE DE TRAVAIL	
ENTITE	Lycée ROSA LUXEMBURG
Unité de travail n°2	Vie scolaire
Date de l'analyse des situations de travail : 25 novembre 2015	
TACHES EXECUTEES	
CPE	
<ul style="list-style-type: none"> * accueil des élèves et parents * accueil téléphonique et physique * accompagnement des élèves * 	
SURVEILLANTS	
<ul style="list-style-type: none"> * surveillance des bâtiments, cantine, internat et entrée * gestion des absences des élèves * gestion des colles 	
MATERIEL UTILISE	ELEMENTS, MATERIAUX MANIPULES
<ul style="list-style-type: none"> * Téléphone * Ordinateur * Imprimante * 	<ul style="list-style-type: none"> * Photocopies * Stylos *
ENVIRONNEMENT, AMBIANCE DE TRAVAIL	
<ul style="list-style-type: none"> * Travail en intérieur et extérieur * Contact direct avec les élèves et les parents * Relationnel important 	
QUALIFICATION DES PERSONNES ET HABILITATIONS	
<ul style="list-style-type: none"> * * 	
Retour d'expérience, AT, incidents, MP	
<ul style="list-style-type: none"> * Pas d'incident particulier 	
EQUIPEMENTS DE PROTECTION MIS A DISPOSITION	
<ul style="list-style-type: none"> * aucun 	
REGLES, CONSIGNES, PROCEDURES	
<ul style="list-style-type: none"> * Pas de consigne formalisée 	

Situation dangereuse	Danger	Risques	Evaluation du risque					Mesures d'amélioration possibles	Acteurs	délais	date de réalisation
			G	F	M	Dispositions existantes	C				
Accueil élèves	Contact avec personnes agressives	Agression verbale et/ou physique	2	4	0,4	Banque d'accueil assurant une certaine retenue du public expérience, discipline	3,2				
Accueil élèves	Charge/rythme/conditions de travail, relations conflictuelles	Stress, fatigue nerveuse	3	3	0,4	Sollicitations diverses	3,6				
Ergonomie poste de travail	Postures	Douleurs dorso-lombaires	2	3	0,4	Siège à roulettes, suffisante place plan travail	2,4				
Saisie d'informations	Travail sur écran	Fatigue visuelle, Diminution acuité visuelle	1	3	0,4	Ecrans plats	1,2				
Travaux administratifs et de bureau	Manipulation objets de bureaux (papier, ciseaux, agrafeuse)	Blessures aux mains, coups, coupures	1	3	0,4	Trousse de secours à l'infirmerie	1,2				
Contact avec élèves ou public malades	Agents biologiques	Infection, contamination biologique	2	2	0,4	Visite médicale	1,6				
Manipulation de papier, cartons	Substances inflammables, comburantes, carburantes, explosives	Fumées, Incendie, explosion	3	2	0,4	Extincteurs, installation électrique contrôlée Exercices incendie Formation manipulation extincteurs	2,4	Renouveler formation manipulation extincteurs			
Circulation dans l'établissement	Denivellation (trottoirs, marches isolées, escaliers, sol accidenté)	Chutes de plain-pied, Entorses	2	4	0,4	Escaliers avec certains nez de marche non antidérapants Vigilance	3,2				
Surveillance de soirée	Travail isolé	Secours tardifs	2	4	0,4	Rarement absolument seul dans l'établissement, Utilisation des téléphones portables	3,2				

DESCRIPTION DE L'UNITE DE TRAVAIL	
ENTITE	Lycée ROSA LUXEMBURG
Unité de travail n°3	Accueil
Date de l'analyse des situations de travail : 19 novembre 2015	
TACHES EXECUTEES	
<ul style="list-style-type: none"> * standard téléphonique * accueil du public * réception des petits colis des fournisseurs * surveillance des caméras zone entrée et réception fournisseurs * gestion des clés * affranchissement du courrier * dépôt du courrier à la Poste avec le kangoo de l'établissement * saisie du menu de la semaine * gestion de l'ouverture/fermeture des portes d'accès à l'établissement 	
MATERIEL UTILISE	ELEMENTS, MATERIAUX MANIPULES
<ul style="list-style-type: none"> * Ordinateur * Standard téléphonique * 1 téléphone en plus du standard * Fax * Caméras * Affranchisseuse * Centrale incendie 	<ul style="list-style-type: none"> * Papier * Stylos * * * * *
ENVIRONNEMENT, AMBIANCE DE TRAVAIL	
<ul style="list-style-type: none"> * Travail en intérieur * Présence permanente à l'accueil dans la loge * Contact permanent avec élèves, personnel et public 	
QUALIFICATION DES PERSONNES ET HABILITATIONS	
*	
Retour d'expérience, AT, incidents, MP	
* Entorse en allant chercher le courrier	
EQUIPEMENTS DE PROTECTION MIS A DISPOSITION	
* RAS	
REGLES, CONSIGNES, PROCEDURES	
* Absence de consigne écrite	

Situation dangereuse	Danger	Risques	Evaluation du risque					Mesures d'amélioration possibles	Acteurs	délais	date de réalisation
			G	F	M	Dispositions existantes	C				
Accueil élèves, personnel, public	Contact avec personnes agressives	Agression verbale et/ou physique	3	2	0,7	Accueil depuis la loge vitrée avec une fenêtre à ouvrir assurant une certaine retenue du public, expérience, discipline, consigne verbale d'appeler le Proviseur en cas de problème Formation gestion conflits	4,2	Formaliser consigne sur conduite à tenir en cas de problème			
Ergonomie poste de travail	Postures	Douleurs dorso-lombaires	2	4	0,7	Siège à roulettes, place suffisante sur plan de travail Bouton d'ouverture de la porte distant du siège Fenêtre de la façade vitrée lourde à manœuvrer	5,6	Appréhender un repositionnement du bouton d'ouverture des portes et une optimisation de l'ouverture de la fenêtre			
Utilisation de l'écran d'ordinateur pour la gestion des portes	Travail sur écran	Fatigue visuelle, Diminution acuité visuelle	1	4	0,4	Ecran plat correctement orienté	1,6				
Prise d'appels téléphoniques	Gestes répétitifs	TMS	1	4	0,4	Pauses dans le travail	1,6				
Prise d'appels téléphoniques	Charge/rythme/conditions de travail, relations conflictuelles	Stress, fatigue nerveuse	3	4	0,4	Pauses dans le travail Gestion de 3 lignes téléphoniques en parallèle	4,8	Appréhender une mise en attente possible pour les appels internes arrivant pendant un appel externe			
Ambiance sonore, accueil donnant sur hall entrée établissement	Bruit	Fatigue auditive, gêne, surdité	1	4	0,4	Niveau sonore acceptable avec fenêtres fermées Alternance des tâches	1,6				
Travaux administratifs et de bureau	Manipulation objets de bureaux (papier, ciseaux, agrafeuse)	Blessures aux mains, coups, coupures	1	3	0,4	Trousse à pharmacie à l'infirmierie	1,2				
Température élevée en période estivale	Ambiance thermique	Inconfort, malaise, déshydratation, brûlures, gelures	1	4	0,7	Local climatisé Présence de stores limitant le rayonnement et ouverture des fenêtres l'été	2,8				
Manipulation de papier, cartons	Substances inflammables, comburantes, carburantes, explosives	Fumées, Incendie, explosion	3	3	0,1	Extincteur présent, installations électriques contrôlées	0,9	Assurer renouvellement formation manipulation extincteurs			
Circulation dans le local	Dénivellation (marche de l'estrade)	Agression verbale et/ou physique	2	1	0,1	Configuration satisfaisante	0,2				
Standard téléphonique	Postures	Douleurs dorso-lombaires	2	4	0,1	Gestion 3 téléphones en parallèle	0,8				

DESCRIPTION DE L'UNITE DE TRAVAIL	
ENTITE	Lycée Rosa LUXEMBURG
Unité de travail n°4	Restauration (cuisine)
Date de l'analyse des situations de travail : 19 novembre 2015	
TACHES EXECUTEES	
<ul style="list-style-type: none"> * Réception denrées et rangement * Gestion des stocks et des commandes * Préparation des plats froids et chauds * Transfert produits et plats vers chambres froides de stockage * Transfert plats vers présentoirs du self * Nettoyage des surfaces et sols et du matériel * Utilisation des équipements de cuisine 	
MATERIEL UTILISE	ELEMENTS, MATERIAUX MANIPULES
<ul style="list-style-type: none"> * Friteuses * Sauteuses * Marmites * Chambres froides positive et négative * Réchauffeurs électriques * Fours à gaz * Plaques de cuisson au gaz * Armoire chaude mobile * Couteaux cuisine * Eplucheur, coupe-légumes * Chariots mobiles * Trancheur tomates, ouvre-boîtes * Cellules de refroidissement * Chariots et assiettes chauffants * Vaisselle 	<ul style="list-style-type: none"> * Aliments * Déchets alimentaires * Produits entretien *
ENVIRONNEMENT. AMBIANCE DE TRAVAIL	
<ul style="list-style-type: none"> * Travail en intérieur * Ambiances thermiques avec amplitude (chaleur cuisine et froid des chambres réfrigérées) * Bruit ambiant surtout pendant les repas * Nombreux déplacements et position debout 	
QUALIFICATION DES PERSONNES ET HABILITATIONS	
<ul style="list-style-type: none"> * Expérience dans le poste 	
Retour d'expérience, AT, incidents, MP	
<ul style="list-style-type: none"> * Quelques petites coupures ou brûlures sans gravité 	
EQUIPEMENTS DE PROTECTION MIS A DISPOSITION	
<ul style="list-style-type: none"> * Tenue de travail (pantalons, veste, charlotte, chaussures de sécurité antidérapantes, gants, masque bucco nasal) 	
REGLES. CONSIGNES. PROCEDURES	
<ul style="list-style-type: none"> * Consignes affichées relatives au nettoyage des matériels et locaux 	

Situation dangereuse	Danger	Risques	Evaluation du risque					Mesures d'amélioration possibles	Acteurs	délais	date de réalisation
			G	F	M	Dispositions existantes	C				
Postures diverses notamment posture debout et postures courbées	Postures	Douleurs dorso-lombaires	2	4	0,4	Alternance des tâches	3,2	Prévoir rappel formation/sensibilisation gestes et postures			
Bruit ambiant des équipements en cuisine et paroles des élèves	Bruit	Fatigue auditive, gêne, surdité	2	4	0,4	Niveau sonore acceptable	3,2				
Sols glissants en cuisine : eau, huile ...	Sol glissant	Chute de plain pied, Glissade	2	4	0,4	Chaussures avec semelles anti-dérapantes Nettoyage régulier des sols	3,2				
Chaleur ambiante	Ambiance thermique	Inconfort, malaise, deshydratation, brûlures, gelures	1	4	0,7	Ventilation en place avec émissions de vapeurs grasses dans la cuisine	2,8	Entretien et vérifier le bon fonctionnement de la ventilation en place			
Manutention de plats chauds, utilisation du four	Chaleur	Brûlure	2	4	0,4	Vigilance, maniques présentes Expérience professionnelle	3,2				
Projection/contact avec les produits chimiques lors de l'entretien des surfaces et équipements sans protection individuelle : produit de nettoyage surfaces (Corrosif)	Produits chimiques	Irritation oculaire/cutanée/respiratoire , intoxication, brûlure	2	4	0,7	Consignes d'utilisation des produits affichées Gants classiques utilisés (vérifier compatibilité avec produits corrosifs) Produits stockés sans rétention	5,6	Valider l'intégrité des gants pour les produits corrosifs Stocker les produits sur rétention Réaliser l'évaluation du risque chimique			
Ustensiles divers entreposés et manipulés	Chutes d'objets	Chocs, heurts, écrasement	1	4	0,4	Chaussures adaptées, rangement assuré	1,6				
Couteaux de cuisine	Elements coupants, piquant	Coupure, sectionnement, piqure	2	4	0,4	Vigilance Rangement spécifique	3,2				
Contact avec des déchets alimentaires	Agents biologiques	Infection, contamination biologique	1	4	0,4	Port de gants Suivi médical	1,6				
Port des sacs de déchets	Manutention manuelle	Douleurs dorso-lombaires	2	4	0,7	Soulèvement des sacs pour les déposer dans le conteneur et entrée haute du compacteur de cartons	5,6	Appréhender une reconfiguration de la zone déchets pour optimiser la manipulation des déchets			
Port de plats/bacs/casseroles/vaisselle/plateaux	Manutention manuelle	Douleurs dorso-lombaires	2	4	0,7	Chariots à disposition Rangements des matériels lourds à hauteur (partiellement) Manutention quotidienne des plateaux	5,6	Prévoir rappel formation gestes et postures Prévoir positionnement des matériels lourds à hauteur			
Manipulation de vaisselle	Chutes d'objets	Coupure, sectionnement, piqure	1	3	0,4	Présence de vaisselle cassante Vigilance Trousse à pharmacie disponible	1,2				
Utilisation du réseau de gaz de ville	Gaz	Anoxie, asphyxie, intoxication, explosion	4	3	0,4	Installation contrôlée Vanne de coupure accessible	4,8	Valider l'asservissement de l'aspiration à l'alimentation en gaz			
Circulation dans la cuisine Zones de stockage des denrées	Encombrement	Chute de plain-pied, chocs, heurts, coupures	2	3	0,4	Zones de stockage des denrées et circulations correctement dégagées	2,4				
Manipulation d'appareils de cuisson et électriques	Electricité	Brûlures, Electrisation, électrocution,	3	3	0,4	Equipements gaz et électriques contrôlés et entretenus Exercice incendie annuel Coupure générale électrique accessible	3,6	Renouvellement Formation manipulation extincteurs			
Stockage des produits de lavage (Corrosif)	Produits chimiques	Irritation oculaire/cutanée/respiratoire , intoxication, brûlure	2	3	0,7	Dans zone spécifique	4,2	Prévoir des rétentions sous les stockages et réaliser l'évaluation du risque chimique			

Situation dangereuse	Danger	Risques	Evaluation du risque					Mesures d'amélioration possibles	Acteurs	délais	date de réalisation
			G	F	M	Dispositions existantes	C				
Utilisation de friteuse	Substances inflammables, comburantes, carburantes, explosives	projection et incendie	3	3	0,4	Quantité d'huile limitée par friteuse Exercice annuel d'évacuation	3,6				
Travail en lumière artificielle	Aménagement des locaux	fatigue visuelle	1	4	0,7	Eclairage artificiel satisfaisant	2,8				
Relations avec les élèves	Charge/rythme/conditions de travail, relations conflictuelles	Stress, fatigue nerveuse	2	2	0,4	Expérience	1,6				
Relations avec les élèves	Contact avec personnes agressives	Agression verbale et/ou physique	3	1	0,4	Expérience	1,2				
Rapidité d'exécution des tâches	Charge/rythme/conditions de travail, relations conflictuelles	Stress, fatigue nerveuse	2	4	0,4	Expérience Alternance des tâches	3,2				

DESCRIPTION DE L'UNITE DE TRAVAIL	
ENTITE	Lycée Rosa LUXEMBURG
Unité de travail n°4 bis	Plonge
Date de l'analyse des situations de travail : 19 novembre 2015	
TACHES EXECUTEES	
<ul style="list-style-type: none"> * Réception plateaux et vaisselle sale * Rangements vaisselle sale dans paniers lavage * Chargement machine laver automatique * Retrait paniers vaisselle propre * Rangement vaisselle propre * Nettoyage local après plonge * Nettoyage de la salle du self après le repas * Vidage des poubelles * Gestion produits lessiviels 	
MATERIEL UTILISE	ELEMENTS, MATERIAUX MANIPULES
<ul style="list-style-type: none"> * Machine laver automatique * Lave batteries * Chariots mobiles * Chariot à niveau constant * Corbeilles déchets 	<ul style="list-style-type: none"> * Vaisselle propre et sale * Déchets alimentaires * Produits lessiviels * *
ENVIRONNEMENT, AMBIANCE DE TRAVAIL	
<ul style="list-style-type: none"> * Travail en intérieur dans une atmosphère chaude et humide * Ambiance bruyante permanente pendant la plonge * Travail debout 	
QUALIFICATION DES PERSONNES ET HABILITATIONS	
<ul style="list-style-type: none"> * Formations extincteur * Expérience dans le poste 	
Retour d'expérience, AT, incidents, MP	
<ul style="list-style-type: none"> * Pas de blessures significatives 	
EQUIPEMENTS DE PROTECTION MIS A DISPOSITION	
<ul style="list-style-type: none"> * Tabliers jetables * Chaussures sécurité antidérapantes * Gants 	<ul style="list-style-type: none"> * Tenue travail (pantalons, veste, blouse, masque bucco nasal)
REGLES, CONSIGNES, PROCEDURES	
<ul style="list-style-type: none"> * Consignes d'utilisation des produits lessiviels affichées 	

Situation dangereuse	Danger	Risques	Evaluation du risque					Mesures d'amélioration possibles	Acteurs	délais	date de réalisation
			G	F	M	Dispositions existantes	C				
Postures diverses notamment posture debout	Postures	Douleurs dorso-lombaires	2	4	0,4	Alternance des tâches	3,2	Prévoir rappel formation gestes et postures			
Bruit ambiant lors du service du self/ bruit des équipements de plonge	Bruit	Fatigue auditive, gêne, surdité	2	4	0,7	Protections auditives à disposition	5,6	Réaliser des mesures acoustiques et assurer le port des EPI	gestionnaire + agt chef	en cours	
Gestes répétitifs lors de la plonge	Gestes répétitifs	Troubles musculo squelettiques	2	4	0,4	Alternance des tâches Rotations du personnel Durée limitée	3,2	Assurer renouvellement sensibilisation gestes et postures			
Sols glissants en cuisine	Sol glissant	Chute de plain pied, Glissade	2	4	0,4	Chaussures avec semelles anti-dérapantes, nettoyage régulier du sol, sol détrempe	3,2				
Chaleur ambiante en cuisine et lors du self-service	Ambiance thermique	Inconfort, malaise, déshydratation, brûlures, gelures	1	4	0,4	Hotte aspirante au dessus de la machine à laver	1,6				
Utilisation de produits chimiques pour le ménage et produits lessiviels pour la machine	Produits chimiques	Irritation oculaire/cutanée/respiratoire, intoxication, brûlure	2	4	0,7	Consignes d'utilisation des produits affichées Gants classiques utilisés (vérifier compatibilité avec produits corrosifs) Produits stockés sans rétention Produit lessiviel corrosif stocké au-dessus de la machine	5,6	Valider l'intégrité des gants pour les produits corrosifs Stocker les produits sur rétention Réaliser l'évaluation du risque chimique Appréhender une autre configuration du stockage du produit lessiviel			
Port de la vaisselle et des produits et soulèvement des chaises du self	Manutention manuelle	Douleurs dorso-lombaires	2	4	0,7	Chariots roulants à disposition pour vaisselle	5,6	Appréhender une optimisation de déplacement des chariots de plateaux propres			
Circulation dans le local de plonge	Encombrement	Chute de plain-pied, chocs, heurts, coupures	1	4	0,4	Vigilance, chaussures de sécurité	1,6				
Acheminement des poubelles	Agents biologiques	Infection, contamination biologique	1	4	0,4	Port de gants	1,6				
Port des poubelles - Soulèvement des sacs dans les containers et déplacement des containers dehors au point de collecte	Manutention manuelle	Douleurs dorso-lombaires	3	4	0,7	Vigilance - Rampe de circulation des chariots de faible largeur	8,4	Appréhender une optimisation de la manutention des sacs poubelles dans les containers et une optimisation de la circulation des chariots dehors pour éviter la descente du trottoir de la rampe	responsable cuisine et agent chef	en cours	
Lavage des batteries de cuisine	Manutention manuelle	Douleurs dorso-lombaires	2	4	0,4	Utilisation d'un lave-batteries (local spécifique)	3,2				

DESCRIPTION DE L'UNITE DE TRAVAIL

Service de rattachement

LYCEE Rosa LUXEMBURG

Unité de travail n°5

Enseignement général

Date de l'analyse des situations de travail : 25 novembre 2015

TACHES EXECUTEES

- * Enseignement général
- * Utilisation de rétroprojecteurs ou vidéoprojecteurs
- * Utilisation d'écrans de téléviseurs
- * Utilisation de massicot en salle des professeurs
- * Prise de repas dans l'établissement dans local attenant à la salle des professeurs

MATERIEL UTILISE

ELEMENTS, MATERIAUX MANIPULES

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">* Ordinateurs* Rétroprojecteur ou vidéoprojecteur* Tableau blanc* Photocopieur | <ul style="list-style-type: none">* Marqueurs tableau blanc* Stylos* Copies, photocopies |
|---|--|

ENVIRONNEMENT, AMBIANCE DE TRAVAIL

- * Travail en intérieur en salles de classe
- * Préparation de cours sur écrans
- * Contact élèves, parents élèves
- * Salles de classe accessibles via escaliers et passerelles

QUALIFICATION DES PERSONNES ET HABILITATIONS

- * Enseignants de l'Education Nationale

Retour d'expérience, AT, incidents, MP

- * Quelques élèves difficiles à gérer

EQUIPEMENTS DE PROTECTION MIS A DISPOSITION

*

REGLES, CONSIGNES, PROCEDURES

- * Consignes affichées dans les classes

Situation dangereuse	Danger	Risques	Evaluation du risque					Mesures d'amélioration possibles	Acteurs	délais	date de réalisation
			G	F	M	Dispositions existantes	C				
Température élevée en période estivale dans les salles de classe vitrées exposées au sud	Ambiance thermique	Inconfort, malaise, déshydratation, brûlures, gelures	2	4	0,4	Ouverture fenêtres Présence de stores et brises soleil	3,2				
Posture debout	Postures	Douleurs dorso-lombaires	1	3	0,4	Chaise à disposition Déplacement dans la salle	1,2				
Encombrement au sol	Encombrement	Chute de plain-pied, chocs, heurts, coupures	2	3	0,7	Bureaux rangés, vigilance avec fils électriques au sol	4,2	Mettre des goulottes pour les fils électriques pour quelques configurations où les fils courent au sol	Electricien	En cours	
Circulation dans l'établissement (seuils de locaux et escaliers)	Dénivellation (trottoirs, marches isolées, escaliers, sol accidenté)	Chutes de plain-pied, Entorses	3	4	0,4	Petits seuils à l'entrée des classes liés à l'isolement coupe feu des bas de portes Vigilance	4,8	Appréhender un signalement des seuils de porte pour prévenir le risque de chute (marquage couleur...)			
Bruit ambiant dans les salles de classe	Bruit	Fatigue auditive, gêne, surdité	1	3	0,4	Discipline	1,2				
Relations avec les élèves	Charge/rythme/conditions de travail, relations conflictuelles	Stress, fatigue nerveuse	2	2	0,4	Expérience	1,6				
Relations avec les élèves	Contact avec personnes agressives	Agression verbale et/ou physique	3	1	0,4	Expérience Consigne d'alerter le Proviseur ou CPE en cas de situation conflictuelle	1,2				
Inflammation de papier, cartons, produits divers	Substances inflammables, comburantes, carburantes, explosives	Fumées, Incendie, explosion	3	3	0,4	Extincteurs, installation électrique contrôlée	3,6				

DESCRIPTION DE L'UNITE DE TRAVAIL

Service de rattachement

LYCEE Rosa LUXEMBURG

Unité de travail n°6

Sport

Date de l'analyse des situations de travail : 26 novembre 2015

TACHES EXECUTEES

- * Gestion du matériel de sport
- * Transport matériel entre local et terrains extérieurs
- * Gestion de la salle de musculation
- * Utilisation du gymnase municipal mitoyen
- * Pratique de sports nautiques (voile, paddle...)
- * Enseignement
- * Encadrement de sorties sportives dans un gymnase extérieur à l'établissement

MATERIEL UTILISE

ELEMENTS, MATERIAUX MANIPULES

- * Matériel gymnastique, athlétisme
- * Matériel musculation
- * Matériels parcours sportifs
- *

- *
- *
- *

ENVIRONNEMENT, AMBIANCE DE TRAVAIL

- * Travail en salle et en extérieur
- * Gymnases et lieux de pratiques extérieurs à l'établissement
- *

QUALIFICATION DES PERSONNES ET HABILITATIONS

- * Enseignants Education Nationale EPS

Retour d'expérience, AT, incidents, MP

- * Pas d'incidents particuliers

EQUIPEMENTS DE PROTECTION MIS A DISPOSITION

- * RAS

*

REGLES, CONSIGNES, PROCEDURES

- * Pas de consigne formalisée

Situation dangereuse	Danger	Risques	Evaluation du risque				Mesures d'amélioration possibles	Acteurs	délais	date de réalisation
			G	F	M	C				
Course à pied, gymnastique, musculation	Postures	Douleurs dorso-lombaires	2	3	0,4	Educateurs diplômés d'état, formés	2,4			
Activités en extérieur	Ambiance thermique	Inconfort, malaise, déshydratation, brûlures, gelures	2	2	0,4	Vêtements chauds	1,6			
Intervention hors de l'établissement avec un unique professeur	Travail isolé	Secours tardifs	3	2	0,7	Absence de consigne formalisée relative au travail isolé	4,2	Formaliser une consigne relative à la conduite à tenir	enseignants	Les enseignants disposent d'un téléphone sans fil pour le gymnase
Circulation piétonnière sur voie publique : utilisation des installations hors de l'établissement	Circulation d'engins/véhicules	Accidents, collisions, renversement, écrasement	3	3	0,4	Vigilance	3,6	Appréhender port de vêtements haute visibilité lors des déplacements		
Gestion des élèves	Contact avec personnes agressives	Agression verbale et/ou physique	3	1	0,4	Formation, discipline	1,2			
Activités sportives sans équipements	Chutes, Heurts	Blessures diverses (foulures, entorses, fractures...)	3	1	0,4	Educateurs diplômés d'état, formés	1,2			
vestiaires et douches partiellement ventilés	Aération, assainissement (fumées, ventilation)	Gêne, infection, irritation des voies respiratoires	3	3	0,7	Fenêtres difficiles à ouvrir - certaines douches ajoutées sans VMC	6,3	Appréhender l'optimisation de la ventilation des vestiaires	Agents de maintenance	A l'étude

DESCRIPTION DE L'UNITE DE TRAVAIL

ENTITE

Lycée Rosa LUXEMBURG

Unité de travail n°7

PLASTURGIE

Date de l'analyse des situations de travail : 19 novembre 2015

TACHES EXECUTEES

- * Enseignement théorique et pratique
- * Montage et démontage de machines et entretien
- * Manutention mécanique de moules lourds
- * Préparation et manipulation de produits chimiques
- * Suivi des élèves sur leur lieu de stage

MATERIEL UTILISE

ELEMENTS, MATERIAUX MANIPULES

PLASTURGIE

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">* 4 presses à injecter* Thermoformeuse* Machine labo - test résistance* Machine labo - test traction* Machine labo - viscosimètre* Etuves* Moules matière jusqu'à 250 kg* Palan* Extrudeuse* Meuleuse* Perceuse à colonne* Marqueuse à chaud* Tapis roulant* Broyeur | <ul style="list-style-type: none">* Polypropylène* Polyéthylène* Polystyrène* ABS* Huile hydraulique* Air comprimé |
|---|---|

COMPOSITES

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">* Disqueuse pneumatique* Ponceuse* Perceuse pneumatique* Cabine peinture* Petit outillage électrique* Etuves* Pompe à vide* Recycleur acétone* | <ul style="list-style-type: none">* Résine époxy* Fibre verre* Fibre carbone* Kevlar* Spray adhésif* Acétone* Octoate de cobalt* Peintures* Silice |
|--|--|

ENVIRONNEMENT, AMBIANCE DE TRAVAIL

- * Travail en intérieur
- * Travail debout essentiellement

QUALIFICATION DES PERSONNES ET HABILITATIONS

- * Formation extincteurs
- * Enseignant

Retour d'expérience, AT, incidents, MP

*

EQUIPEMENTS DE PROTECTION MIS A DISPOSITION

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">* Chaussures sécurité* Gants | <ul style="list-style-type: none">* Rince œil* Gants thermiques |
|---|--|

* Blouse travail

*

* Masques à cartouches

REGLES, PROCEDURES, CONSIGNES

* Consignes à chaque poste

Situation dangereuse	Danger	Risques	Evaluation du risque				Dispositions à prendre	Acteurs	Délais	Date de réalisation
			G	F	M	Dispositions existantes				
Postures diverses (debout, assis)	Postures	Douleurs dorso-lombaires	2	4	0,4	Alternance des tâches	3,2			
Port de charges	Manutention manuelle	Douleurs dorso-lombaires	3	2	0,4	Peu de charges lourdes (seaux et sacs de 25kg) Vigilance et port à 2 si besoin	2,4	Sensibilisation gestes et postures		
Encombrement (tuyaux salle plasturgie)	Encombrement	Chute de plain-pied, chocs, heurts, coupures	2	3	0,7	Vigilance	4,2	Enrouler les câbles autour des machines quand la mise en place de goulottes n'est pas possible	agent de maintenance	Fait 21 Mars 2016
Emissions de poussières et vapeurs	Aération, assainissement (fumées, ventilation)	Gêne, infection, irritation des voies respiratoires	3	3	0,7	Système d'aspiration centralisé avec bras aspirant au-dessus poste travail	6,3	Appréhender une optimisation de la ventilation (débit et maniabilité des bras aspirants) Réaliser le zonage ATEX et le DRPE vis-à-vis du risque d'explosion	Région	En cours
Manipulation de purges de pièces chaudes en plasturgie	Chaleur	Brûlure	3	2	0,4	Gants thermiques - Vigilance	2,4			
Transfert des moules avec palans	Manutention mécanique	Ecrasement, chute d'objet, chocs	2	3	0,4	Palans contrôlés	2,4			
Utilisation de machines, tapis convoyeurs	Elements en mouvement	Entraînement, coincement, chocs, heurts, brûlure mécanique	3	3	0,4	Vigilance et entretien des équipements par les enseignants Equipements sécurisés	3,6	Formaliser le suivi et contrôle annuel des équipements en place		
Utilisation de meuleuses, perceuses	Elements coupants, piquant	Coupure, sectionnement, piqûre	3	2	0,7		4,2	Appréhender la sécurité de l'ensemble du matériel		
Utilisation de machines potentiellement bruyantes et présence de groupes froids bruyants à l'intérieur de l'atelier composites	Bruit	Fatigue auditive, gêne, surdité	3	3	0,7	Atelier de grand volume	6,3	Appréhender une atténuation du bruit émis par les groupes froids (déplacement...) et réaliser une cartographie acoustique		
Utilisation produits corrosifs, irritants...	Produits chimiques	Irritation oculaire/cutanée/respiratoire, intoxication, brûlure	3	3	0,7	Port de gants adaptés, lunettes Stockage et transvasement dans un local non ventilé	6,3	Réaliser l'évaluation réglementaire du risque chimique Disposer de toutes les FDS des produits stockés et utilisés		
Relations avec les élèves	Charge/rythme/conditions de travail, relations conflictuelles	Stress, fatigue nerveuse	2	2	0,4	Expérience	1,6			
Relations avec les élèves	Contact avec personnes agressives	Agression verbale et/ou physique	3	1	0,4	Expérience Intervention CPE	1,2			
Utilisation du véhicule (suivi élèves sur lieu stage...)	Circulation d'engins/véhicules	Accidents, collisions, renversement, écrasement	3	1	0,4	Véhicule entretenu	1,2	Assurer suivi validité permis conduire		

Exposition à des risques liés à des travaux interdits et réglementés Jeunes de 15 à 18 ans

- Agents chimiques dangereux
- Agents biologiques
- Vibrations mécaniques
- Rayonnements
- Milieu hyperbare
- Travaux en hauteur (temporaires)
- Travaux en milieu confiné
- Travaux exposant à des températures extrêmes
- Contact avec des animaux
- Manutention manuelle de charge lourde
- Conduite d'équipements de travail mobiles automoteurs et d'équipements de travail servant au levage
- Utilisation de machines et d'équipements de travail comportant des éléments mobiles qui ne peuvent pas être rendus inaccessibles durant leur fonctionnement
- Risque d'origine électrique : installations à TBTS et opérations sur installations électriques ou opérations d'ordre électrique ou non au voisinage des installations si jeunes habilités
- Travaux comportant des risques d'effondrement et d'ensevelissement
- Travaux avec des appareils sous pression
- Travaux au contact d'animaux

Les jeunes travailleurs peuvent être affectés à des travaux légers (art. D. 4153-4 code du travail).

En revanche, il est interdit de les affecter à des travaux dangereux mentionnés dans le code du travail (art. L. 4153-8 et D. 4153-15).

Toutefois, pour les besoins de leur formation professionnelle et sous certaines conditions, les jeunes peuvent être affectés à ces travaux, qui sont alors qualifiés de travaux réglementés (art. L. 4153-9 du code du travail).

Le décret n° 915-2013 du 11 octobre 2013 a actualisé la liste des travaux dangereux interdits et réglementés.

Ils sont classés par type de risques professionnels (art. D. 4153-16 à D. 4153-37 du code du travail).

L'annexe 1 à la circulaire interministérielle n°11 du 23 octobre 2013 apporte des précisions sur ces travaux.

Pour pouvoir affecter des jeunes en formation professionnelle aux travaux interdits, le lieu de formation, qu'il soit une entreprise ou un établissement de formation, doit obtenir une autorisation de déroger de l'inspecteur du travail.

La procédure de dérogation a été réformée par le décret n° 914-2013 du 11 octobre 2013. Désormais, l'inspecteur du travail peut accorder cette autorisation pour une durée de trois ans. Cette procédure intègre une réelle démarche de prévention des risques professionnels en vue d'éviter les atteintes à la santé et la sécurité des jeunes. Elle tend à leur offrir les meilleures conditions de formation professionnelle, qui permettra de qualifier la future population active.

DESCRIPTION DE L'UNITE DE TRAVAIL	
ENTITE	Lycée Rosa LUXEMBURG
Unité de travail n°8	Nautisme
Date de l'analyse des situations de travail : 26 novembre 2015	
TACHES EXECUTEES	
<ul style="list-style-type: none"> * Enseignement théorique * Enseignement en électrotechnique, dépannage, hydraulique, pneumatique, mécanique, automatismes... * Utilisation de matériel de manutention * Déplacement de bateaux et moteurs * Réparation de moteurs * Fabrication de supports de moteurs * Fabrication d'une sableuse * Suivi des élèves sur leur lieu de stage * Préparation des cours * Soudure 	
MATERIEL UTILISE	ELEMENTS, MATERIAUX MANIPULES
<ul style="list-style-type: none"> * Pont roulant * Palans * Chèvres * Transpalette * Diabes * Chariots roulants * Remorque hydraulique * Scie alternative * Perceuse à colonne * Meuleuse * Fraiseuse * Four * Presse hydraulique * Poste à souder * Matériel portatif électrique * Echafaudage * Fontaines à solvant * Chargeur batteries 	<ul style="list-style-type: none"> * Matériel électrique * Acier * Aluminium * Inox * Oxygène * Acétylène * Argon * Air comprimé * Huile hydraulique moteur * Huile coupe * Huile multi et monograde * Acétone * White spirit * Antifooling * Dégrippant * Barres métal
ENVIRONNEMENT, AMBIANCE DE TRAVAIL	
<ul style="list-style-type: none"> * Interventions principalement en intérieur * Suivi des élèves sur leur lieu de stage 	
QUALIFICATION DES PERSONNES ET HABILITATIONS	
<ul style="list-style-type: none"> * Enseignants formés au risque électrique (habilitation à actualiser) 	
Retour d'expérience, AT, incidents, MP	
<ul style="list-style-type: none"> * Petites coupures 	
EQUIPEMENTS DE PROTECTION MIS A DISPOSITION	
<ul style="list-style-type: none"> * Masque soudure * Tablier soudure * Lunettes soudure * Casque à visière 	<ul style="list-style-type: none"> * Gants chimiques * Lunettes * Bouchons oreille * Chaussures sécurité
REGLES, PROCEDURES, CONSIGNES	
<ul style="list-style-type: none"> * Consignes sécurité affichées sur les systèmes 	

Situation dangereuse	Danger	Risques	Evaluation du risque					Dispositions à prendre	Acteurs	délais	date de réalisation
			G	F	M	Dispositions existantes	C				
Présence d'un moteur avec la partie en mouvement directement accessible	Elements en mouvement	Entraînement, coincement, chocs, heurts, brûlure mécanique	3	2	0,7	Vigilance	4,2	Sécuriser la partie tournante Assurer la mise en sécurité, le contrôle et sa traçabilité de toutes les machines Assurer un marquage au sol autour des machines dangereuses et un affichage des consignes de sécurité associées			
Vibrations transmises aux mains et aux bras par des machines (visseuses, perceuses...)	Vibrations	Troubles musculo squelettiques	3	2	0,7	Alternance des tâches Opérations limitées en quantité et en durée	4,2	Assurer contrôle bon fonctionnement machines			
Utilisation d'outillages coupants (scies, perceuses...)	Elements coupants, piquant	Coupure, sectionnement, piqûre	3	2	0,7	Vigilance	4,2	Assurer la conformité permanente des machines et la tracer			
Poussières métalliques	Emissions de poussières, particules (bois, métal...)	Irritation cutanée/oculaire/des voies respiratoires	3	2	0,7	Opérations limitées en nombre et en durée	4,2	Réaliser le zonage ATEX et le DRPE vis-à-vis du risque d'explosion			
Utilisation produits corrosifs, irritants	Produits chimiques	Irritation cutanée/oculaire/des voies respiratoires	3	3	0,7	Port de gants adaptés, lunettes	6,3	Réaliser l'évaluation réglementaire du risque chimique Disposer de toutes les FDS des produits stockés et utilisés Mettre en place des rétentions adaptées sous les stockages			
Travaux de soudure	Chaleur	Brûlures	3	2	0,4	Tablier, masque, lunettes Tâches limitées en nombre et durée	2,4	Formaliser consigne de travail associée à l'utilisation de ce système et garantir un éloignement			
Postures diverses	Postures	Douleurs dorso-lombaires	2	3	0,4	Alternance des tâches	2,4	Sensibilisation gestes et postures			
Déplacement de bateaux et moteurs	Manutention manuelle	Douleurs dorso-lombaires	2	3	0,7	Vigilance Intervention à 2 si besoin	4,2	Sensibilisation gestes et postures			
Interventions ponctuelles en hauteur sur les bateaux en extérieur Utilisation échafaudage	Travail en hauteur	Chute de hauteur	3	1	0,7	Utilisation d'escabeau ou échafaudage	2,1	Sensibilisation travail en hauteur			
Charge des batteries	Produits chimiques	Irritation cutanée/oculaire/des voies respiratoires	3	3	0,7	Chargeur présent dans une enceinte peu ventilée	6,3	Assurer une ventilation suffisante autour du poste de charge Réaliser le zonage ATEX et le DRPE vis-à-vis du risque d'explosion			
Relations avec les élèves	Charge/rythme/conditions de travail, relations conflictuelles	Stress, fatigue nerveuse	2	4	0,4	Expérience	3,2				
Relations avec les élèves	Contact avec personnes agressives	Agression verbale et/ou physique	2	4	0,4	Expérience	3,2				
Utilisation du véhicule (suivi élèves sur lieu stage...)	Circulation d'engins/véhicules	Accidents, collisions, renversement, écrasement	4	1	0,4	Véhicule entretenu	1,6	Assurer suivi validité permis conduire			

G = Gravité
F = Fréquence
M = Maîtrise
C = Criticité (=G*F*M)

Exposition à des risques liés à des travaux interdits et réglementés Jeunes de 15 à 18 ans

- Agents chimiques dangereux
- Agents biologiques
- Vibrations mécaniques
- Rayonnements
- Milieu hyperbare
- Travaux en hauteur (temporaires)
- Travaux en milieu confiné
- Travaux exposant à des températures extrêmes
- Contact avec des animaux
- Manutention manuelle de charge lourde
- Conduite d'équipements de travail mobiles automoteurs et d'équipements de travail servant au levage
- Utilisation de machines et d'équipements de travail comportant des éléments mobiles qui ne peuvent pas être rendus inaccessibles durant leur fonctionnement
- Risque d'origine électrique : installations à TBTS et opérations sur installations électriques ou opérations d'ordre électrique ou non au voisinage des installations si jeunes habilités
- Travaux comportant des risques d'effondrement et d'ensevelissement
- Travaux avec des appareils sous pression
- Travaux au contact d'animaux

Les jeunes travailleurs peuvent être affectés à des travaux légers (art. D. 4153-4 code du travail).

En revanche, il est interdit de les affecter à des travaux dangereux mentionnés dans le code du travail (art. L. 4153-8 et D. 4153-15).

Toutefois, pour les besoins de leur formation professionnelle et sous certaines conditions, les jeunes peuvent être affectés à ces travaux, qui sont alors qualifiés de travaux réglementés (art. L. 4153-9 du code du travail).

Le décret n° 915-2013 du 11 octobre 2013 a actualisé la liste des travaux dangereux interdits et réglementés.

Ils sont classés par type de risques professionnels (art. D. 4153-16 à D. 4153-37 du code du travail).

L'annexe 1 à la circulaire interministérielle n°11 du 23 octobre 2013 apporte des précisions sur ces travaux.

Pour pouvoir affecter des jeunes en formation professionnelle aux travaux interdits, le lieu de formation, qu'il soit une entreprise ou un établissement de formation, doit obtenir une autorisation de déroger de l'inspecteur du travail.

La procédure de dérogation a été réformée par le décret n° 914-2013 du 11 octobre 2013. Désormais, l'inspecteur du travail peut accorder cette autorisation pour une durée de trois ans. Cette procédure intègre une réelle démarche de prévention des risques professionnels en vue d'éviter les atteintes à la santé et la sécurité des jeunes. Elle tend à leur offrir les meilleures conditions de formation professionnelle, qui permettra de qualifier la future population active.

DESCRIPTION DE L'UNITE DE TRAVAIL	
ENTITE	Lycée Rosa LUXEMBURG
Unité de travail n°9	Cuir-sellerie
Date de l'analyse des situations de travail : 25 novembre 2015	
TACHES EXECUTEES	
<ul style="list-style-type: none"> * Enseignement théorique * Préparation des matériaux : découpe et transport * Test des matériaux sur machines en laboratoire mitoyen de l'atelier * Entretien des outils et son poste de travail * Nettoyer les surfaces * Préparation des cours * Suivi des élèves sur leur lieu de stage 	
MATERIEL UTILISE	ELEMENTS, MATERIAUX MANIPULES
<ul style="list-style-type: none"> * Machines à coudre * Machine test usure cuir * Machine test coloration * Machine test arrachement * Machine test lumière * Chariots roulants * Pareuse * Refendeuses * Machine à bande * Scie à ruban * Sertisseuse manuelle * Machine à colle (en panne) * Presse à découper * Agrafeuse pneumatique 	<ul style="list-style-type: none"> * Tissus * Cuir - sellerie * Blocs mousse * Polyester imperméable * Expansé cuir * Bois * Bobines fil * Film polyane * Colle néoprène * Air comprimé *
ENVIRONNEMENT, AMBIANCE DE TRAVAIL	
<ul style="list-style-type: none"> * Interventions principalement en intérieur * Suivi des élèves sur leur lieu de stage 	
QUALIFICATION DES PERSONNES ET HABILITATIONS	
*	
Retour d'expérience, AT, incidents, MP	
* Pas de blessure significative	
EQUIPEMENTS DE PROTECTION MIS A DISPOSITION	
* EPI achetés par les enseignants	
REGLES, PROCEDURES, CONSIGNES	
* Pas de consigne formalisée par écrit	

Situation dangereuse	Danger	Risques	Evaluation du risque					Dispositions à prendre	Acteurs	délais	date de réalisation
			G	F	M	Dispositions existantes	C				
Produits combustibles	Substances inflammables, comburantes, carburantes, explosives	Fumées, Incendie, explosion	3	4	0,4	Stockage des produits inflammables en armoire dédiée Présence extincteurs	4,8	Evaluations réglementaires du Risque Chimique et Explosion à mettre en œuvre Affichage des zones à risque incendie et explosion Formation manipulation extincteurs			
Utilisation de produits nocifs ou irritants (colle..)	Produits chimiques	Irritation oculaire/cutanée/respiratoire, intoxication, brûlure	3	4	0,4	Gants et masques à disposition pour les élèves	4,8	Evaluations réglementaires du Risque Chimique et Explosion à mettre en œuvre Affichage des zones à risque incendie et explosion Formation manipulation extincteurs			
Utilisation des machines à coudre Machine scie à ruban	Elements coupants, piquant	Coupure, sectionnement, piqûre	3	4	0,1	Machines sécurisées Consigne affichée (port de gants à maille)	1,2				
Utilisation des massicots	Elements en mouvement	Entraînement, coincement, chocs, heurts, brûlure mécanique	3	4	0,1	Machines sécurisées Utilisation exclusivement par les enseignants	1,2				
Postures diverses	Postures	Douleurs dorso-lombaires	2	4	0,4	Alternance des tâches	3,2				
Manutention d'objets divers	Manutention manuelle	Douleurs dorso-lombaires	3	3	0,4	Rouleaux de tissu ou cuir manipulés à 2 ou sur chariots roulants	3,6	Sensibilisation gestes et postures			
Travail dans un atelier de dimension moyenne et portail maintenu fermé	Ambiance thermique	Inconfort, malaise, déshydratation, brûlures, gelures	2	1	0,4	Chauffage satisfaisant	0,8				
Bruit ambiant en séances d'enseignement	Bruit	Fatigue auditive, gêne, surdité	2	4	0,4	Discipline	3,2				
Relations avec les élèves	Charge/rythme/conditions de travail, relations conflictuelles	Stress, fatigue nerveuse	2	4	0,4	Expérience	3,2				
Relations avec les élèves	Contact avec personnes agressives	Agression verbale et/ou physique	2	4	0,4	Expérience	3,2				
Machine test lumière avec UV	Rayonnement non ionisant	Irritation cutanée/oculaire	3	2	0,4	Machine dans laboratoire dédié Lumière non dirigée vers les personnes	2,4				
Utilisation du véhicule (suivi élèves sur lieu stage...)	Circulation d'engins/véhicules	Accidents, collisions, renversement, écrasement	4	1	0,4	Véhicule entretenu	1,6	Assurer suivi validité permis conduire			

G = Gravité
F = Fréquence
M = Maîtrise
C = Criticité (=G*F*M)

Exposition à des risques liés à des travaux interdits et réglementés Jeunes de 15 à 18 ans

- Agents chimiques dangereux
- Agents biologiques
- Vibrations mécaniques
- Rayonnements
- Milieu hyperbare
- Travaux en hauteur (temporaires)
- Travaux en milieu confiné
- Travaux exposant à des températures extrêmes
- Contact avec des animaux
- Manutention manuelle de charge lourde
- Conduite d'équipements de travail mobiles automoteurs et d'équipements de travail servant au levage
- Utilisation de machines et d'équipements de travail comportant des éléments mobiles qui ne peuvent pas être rendus inaccessibles durant leur fonctionnement
- Risque d'origine électrique : installations à TBTS et opérations sur installations électriques ou opérations d'ordre électrique ou non au voisinage des installations si jeunes habilités
- Travaux comportant des risques d'effondrement et d'ensevelissement
- Travaux avec des appareils sous pression
- Travaux au contact d'animaux

Les jeunes travailleurs peuvent être affectés à des travaux légers (art. D. 4153-4 code du travail).

En revanche, il est interdit de les affecter à des travaux dangereux mentionnés dans le code du travail (art. L. 4153-8 et D. 4153-15).

Toutefois, pour les besoins de leur formation professionnelle et sous certaines conditions, les jeunes peuvent être affectés à ces travaux, qui sont alors qualifiés de travaux réglementés (art. L. 4153-9 du code du travail).

Le décret n° 915-2013 du 11 octobre 2013 a actualisé la liste des travaux dangereux interdits et réglementés.

Ils sont classés par type de risques professionnels (art. D. 4153-16 à D. 4153-37 du code du travail).

L'annexe 1 à la circulaire interministérielle n°11 du 23 octobre 2013 apporte des précisions sur ces travaux.

Pour pouvoir affecter des jeunes en formation professionnelle aux travaux interdits, le lieu de formation, qu'il soit une entreprise ou un établissement de formation, doit obtenir une autorisation de déroger de l'inspecteur du travail.

La procédure de dérogation a été réformée par le décret n° 914-2013 du 11 octobre 2013. Désormais, l'inspecteur du travail peut accorder cette autorisation pour une durée de trois ans. Cette procédure intègre une réelle démarche de prévention des risques professionnels en vue d'éviter les atteintes à la santé et la sécurité des jeunes. Elle tend à leur offrir les meilleures conditions de formation professionnelle, qui permettra de qualifier la future population active.

DESCRIPTION DE L'UNITE DE TRAVAIL	
Service de rattachement	LYCEE Rosa LUXEMBURG
Unité de travail n°10	STI2D
Date de l'analyse des situations de travail : 26 novembre 2015	
TACHES EXECUTEES	
<ul style="list-style-type: none"> * Enseignement théorique et pratique de techniques liées au développement durable * Etudes des systèmes matières/énergie/informations * Manipulation d'équipements de simulation de traction et flexion de matériaux * Manipulation de robots * Manipulation de fenêtre (dispositif d'isolation thermique et acoustique) * Présentation (sans manipulation) d'une unité d'échange d'air * Travail sur écran * Mise en place de matériels dans la salle de classe 	
MATERIEL UTILISE	ELEMENTS, MATERIAUX MANIPULES
<ul style="list-style-type: none"> * Ordinateurs * Panneau solaire * Pompe à chaleur * Fenêtre de démonstration * Table de traction/flexion * Machine UV * Imprimante 3D * Ventilateur * Générateur de fréquence * Oscilloscope * Maquette sismique * Câbles électriques * Tableau blanc 	<ul style="list-style-type: none"> * Marqueurs tableau blanc * Eau de vidange de pompe à chaleur * Résine pour machine UV * Solvant pour machine UV * Bouteille H2
ENVIRONNEMENT, AMBIANCE DE TRAVAIL	
<ul style="list-style-type: none"> * Travail en intérieur * Travail debout essentiellement * Contact permanent avec les élèves 	
QUALIFICATION DES PERSONNES ET HABILITATIONS	
*	
Retour d'expérience, AT, incidents, MP	
* Absence d'incident	
EQUIPEMENTS DE PROTECTION MIS A DISPOSITION	
* Gants nitrile	*
REGLES, CONSIGNES, PROCEDURES	
* Pas de consigne formalisée	

Situation dangereuse	Danger	Risques	Evaluation du risque					Mesures d'amélioration possibles	Acteurs	délais	date de réalisation
			G	F	M	Dispositions existantes	C				
Posture debout	Postures	Douleurs dorso-lombaires	2	1	0,4	Alternance des tâches et circulation dans la salle de classe - Chaise à disposition	0,8				
Bruit ambiant des équipements et paroles des élèves	Bruit	Fatigue auditive, gêne, surdité	1	3	0,4	Discipline dans la classe	1,2				
Ambiance thermique de la classe	Ambiance thermique	Inconfort, malaise, déshydratation, brûlures, gelures	1	3	0,1	Salle de classe chauffée	0,3				
Déplacement de matériels dans la classe	Manutention manuelle	Douleurs dorso-lombaires	2	3	0,4	Matériels de poids limité	2,4	Sensibilisation gestes et postures			
Circulation dans l'établissement	Dénivellation (trottoirs, marches isolées, escaliers, sol accidenté)	Chutes de plain-pied, Entorses	2	2	0,4	Vigilance, salle de classe en RDC	1,6				
Relations avec les élèves	Charge/rythme/conditions de travail, relations conflictuelles	Stress, fatigue nerveuse	2	2	0,4	Expérience	1,6				
Relations avec les élèves	Contact avec personnes agressives	Agression verbale et/ou physique	3	1	0,4	Expérience	1,2				
Bouteille H2 stockée	Gaz	Anoxie, asphyxie, intoxication, explosion	3	2	0,7		4,2	Sécuriser le stockage de gaz	Gestionnaire agent chef	Fait le 23 Mars 2016	
Utilisation de résines et solvants pour l'imprimante 3D	Produits chimiques	Irritation oculaire/cutanée/respiratoire, intoxication, brûlure	3	2	0,7	Matériels entretenus, boutons d'arrêt d'urgence présents sur chaque machine	4,20	Avoir la FDS des produits Réaliser l'évaluation du risque chimique réglementaire			

Exposition à des risques liés à des travaux interdits et réglementés Jeunes de 15 à 18 ans

- Agents chimiques dangereux
- Agents biologiques
- Vibrations mécaniques
- Rayonnements
- Milieu hyperbare
- Travaux en hauteur (temporaires)
- Travaux en milieu confiné
- Travaux exposant à des températures extrêmes
- Contact avec des animaux
- Manutention manuelle de charge lourde
- Conduite d'équipements de travail mobiles automoteurs et d'équipements de travail servant au levage
- Utilisation de machines et d'équipements de travail comportant des éléments mobiles qui ne peuvent pas être rendus inaccessibles durant leur fonctionnement
- Risque d'origine électrique : installations à TBTS et opérations sur installations électriques ou opérations d'ordre électrique ou non au voisinage des installations si jeunes habilités
- Travaux comportant des risques d'effondrement et d'ensevelissement
- Travaux avec des appareils sous pression
- Travaux au contact d'animaux

Les jeunes travailleurs peuvent être affectés à des travaux légers (art. D. 4153-4 code du travail).

En revanche, il est interdit de les affecter à des travaux dangereux mentionnés dans le code du travail (art. L. 4153-8 et D. 4153-15).

Toutefois, pour les besoins de leur formation professionnelle et sous certaines conditions, les jeunes peuvent être affectés à ces travaux, qui sont alors qualifiés de travaux réglementés (art. L. 4153-9 du code du travail).

Le décret n° 915-2013 du 11 octobre 2013 a actualisé la liste des travaux dangereux interdits et réglementés.

Ils sont classés par type de risques professionnels (art. D. 4153-16 à D. 4153-37 du code du travail).

L'annexe 1 à la circulaire interministérielle n°11 du 23 octobre 2013 apporte des précisions sur ces travaux.

Pour pouvoir affecter des jeunes en formation professionnelle aux travaux interdits, le lieu de formation, qu'il soit une entreprise ou un établissement de formation, doit obtenir une autorisation de déroger de l'inspecteur du travail.

La procédure de dérogation a été réformée par le décret n° 914-2013 du 11 octobre 2013. Désormais, l'inspecteur du travail peut accorder cette autorisation pour une durée de trois ans. Cette procédure intègre une réelle démarche de prévention des risques professionnels en vue d'éviter les atteintes à la santé et la sécurité des jeunes. Elle tend à leur offrir les meilleures conditions de formation professionnelle, qui permettra de qualifier la future population active.

DESCRIPTION DE L'UNITE DE TRAVAIL	
Entité	LYCEE Rosa LUXEMBURG
Unité de travail n°11	Labo Physique-Chimie
Date de l'analyse des situations de travail : 26 novembre 2015	
TACHES EXECUTEES	
<ul style="list-style-type: none"> * Préparation des TP de Physique et de Chimie * enseignement pratique sur paillasse * * * 	
MATERIEL UTILISE	ELEMENTS, MATERIAUX MANIPULES
<ul style="list-style-type: none"> * Escabeau * Chariot * Ordinateur * Verrerie * Bloc chauffant/Bains marie électriques * Hotte aspirante * Oscilloscope * Pompes à vide * Colorimètre 	<ul style="list-style-type: none"> * Produits chimiques * Produits nettoyage (alcool, NH₂, HCl) *
ENVIRONNEMENT, AMBIANCE DE TRAVAIL	
<ul style="list-style-type: none"> * Travail en intérieur * Manipulation de produits chimiques * Circulation permanente 	
QUALIFICATION DES PERSONNES ET HABILITATIONS	
<ul style="list-style-type: none"> * 	
Retour d'expérience, AT, incidents, MP	
<ul style="list-style-type: none"> * Petites coupures * 	
EQUIPEMENTS DE PROTECTION MIS A DISPOSITION	
<ul style="list-style-type: none"> * Blouse * Gants latex/vinyl/nitrile 	<ul style="list-style-type: none"> * Gants thermiques *
REGLES, CONSIGNES, PROCEDURES	
<ul style="list-style-type: none"> * Absence de consigne formalisée 	

Situation dangereuse	Danger	Risques	Evaluation du risque					Mesures d'amélioration possibles	Acteurs	délais	date de réalisation
			G	F	M	Dispositions existantes	C				
Utilisation outils chauffants et matériels chauds (verre)	Chaleur	Brûlure, risque déshydratation	2	2	0,4	Gants thermiques à disposition	1,6				
Utilisation produits inflammables	Substances inflammables, comburantes, carburantes, explosives	Fumées, Incendie, explosion	3	2	0,4	Extincteurs, Vigilance, entretien matériel	2,4	Formation manipulation des extincteurs			
Utilisation produits chimiques	Produits chimiques	Irritation oculaire/cutanée/respiratoire, intoxication, brûlure	3	2	0,7	Aération labo + vigilance	4,2	Prévoir des gants chimiques plus épais et conformes)	gestionnaire agent de labo	En cours	
Stockage produits chimiques	Produits chimiques	Irritation oculaire/cutanée/respiratoire, intoxication, brûlure	3	4	0,4	Stockage en armoires fermées ventilées	4,8	S'assurer du respect des règles d'incompatibilité dans les armoires Réaliser l'évaluation du risque chimique Valider la suffisance des rétentions Evacuer les bidons de déchets chimiques Prévoir des surlunettes chimiques			
Transport de matériel	Manutention manuelle	Douleurs dorso-lombaires	2	2	0,7	Utilisation de chariots roulants	2,8	Sensibilisation gestes et postures			
Déplacement de matériel stocké en hauteur	Travail en hauteur	Chute de hauteur	3	2	0,7	Absence escabeau	4,2	Prévoir un tabouret autobloquant ou petit escabeau conforme	gestionnaire et agent de labo	En cours	
Relations avec les élèves	Charge/rythme/conditions de travail, relations conflictuelles	Stress, fatigue nerveuse	2	2	0,4	Expérience	1,6				
Relations avec les élèves	Contact avec personnes agressives	Agression verbale et/ou physique	3	1	0,4	Expérience	1,2				
Posture debout	Postures	Douleurs dorso-lombaires	1	3	0,4	Chaise à disposition Déplacement dans la salle	1,2				
Travail sur écran	Travail sur écran	Fatigue visuelle, Diminution acuité visuelle	1	2	0,7	Ecran plat	1,4				
Température dans les salles	Ambiance thermique	Inconfort, malaise, deshydratation, brûlures, gelures	1	3	0,1	Ouverture fenêtres Etablissement récent	0,3				
Circulation dans l'établissement	Denivellation (trottoirs, marches isolées, escaliers,	Chutes de plain pied Entorses	2	3	0,4	Vigilance	2,4				

DESCRIPTION DE L'UNITE DE TRAVAIL**Entité****Lycée Rosa LUXEMBURG**

Unité de travail n°12

Internat

Date de l'analyse des situations de travail : 25 novembre 2015

TACHES EXECUTEES

- * surveillances des internes de 18H à 6H45
- * surveillance d'étude, d'activités, de chambres, de cantine, d'extérieur
- * Fermeture des portes le soir et mise sous alarme
- *
- *
- *
- *
- *

MATERIEL UTILISE**ELEMENTS, MATERIAUX MANIPULES**

- *
- *
- *
- *
- *

- *
- *
- *
- *

ENVIRONNEMENT, AMBIANCE DE TRAVAIL

- * Travail en intérieur et extérieur
- * Contact direct avec les élèves
- *
- *
- *

QUALIFICATION DES PERSONNES ET HABILITATIONS

- *
- *

Retour d'expérience, AT, incidents, MP

- * RAS
- *

EQUIPEMENTS DE PROTECTION MIS A DISPOSITION

aucun

REGLES, CONSIGNES, PROCEDURES

Pas de consigne formalisée

- *

PERSONNES RENCONTREES

- * surveillants

*

*

Situation dangereuse	Danger	Risques	Evaluation du risque				Mesures d'amélioration possibles
			G	F	M	C	
surveillance des élèves	Contact avec personnes agressives	Agression verbale et/ou physique	3	1	0,40	discipline, expérience, respect	1,2
Ambiance sonore	Bruit	Fatigue auditive, gêne, surdité	1	3	0,4	discipline, gestion des flux	1,2
Surveillance nocturne	Travail isolé	Secours tardifs	3	3	0,4	seuls encadrant sur site (équipe de surveillants) + tél dans chambre des surveillants	3,6

DESCRIPTION DE L'UNITE DE TRAVAIL	
ENTITE	Lycée Rosa LUXEMBURG
Unité de travail n°13	MAINTENANCE
Date de l'analyse des situations de travail : 25 novembre 2015	
TACHES EXECUTEES	
<ul style="list-style-type: none"> * Travaux en toitures terrasses * Travaux d'entretien du bâtiment * Travaux d'électricité * Entretien des espaces verts * 	
MATERIEL UTILISE	ELEMENTS, MATERIAUX MANIPULES
<ul style="list-style-type: none"> * 2 véhicules utilitaires et 1 remorque * Echafaudage * Escabeau, échelle, échafaudage * Rabot, ponceuse, dévisseuse, scie circulaire * Compresseur à air * Tournevis électriques isolés * Postes souder * Diable, chariots, lève meubles * Aspirateur, kärcher * Pelles, fourches, rateaux * 2 débroussailleuses * Souffleuse * 2 taille-haies * Tracteur tondeuse autoportée * Rotofil 	<ul style="list-style-type: none"> * Peintures * Solvants * Câbles électriques * Dégrippants * Mastics * Silicones * Déboucheur canalisations * Essence *
ENVIRONNEMENT, AMBIANCE DE TRAVAIL	
<ul style="list-style-type: none"> * Travail en hauteur * Travail en extérieur et intérieur * Travail en partie planifié (maintenance curative sur ordinateur) * Polyvalence du poste 	
QUALIFICATION DES PERSONNES ET HABILITATIONS	
* Habilitation électrique	
Retour d'expérience, AT, incidents, MP	
*	
EQUIPEMENTS DE PROTECTION MIS A DISPOSITION	
<ul style="list-style-type: none"> * Gants jetables et gants manutention * Gants anti acide * Gants électriques isolants * Masques poussières et peintures 	<ul style="list-style-type: none"> * Tenue chaud et pluie * Lunettes électricien * Casques antibruit * Harnais

REGLES, CONSIGNES, PROCEDURES

* Pas de consigne formalisée

Situation dangereuse	Danger	Risques	Evaluation du risque					Mesures d'amélioration possibles	Acteurs	délais	date de réalisation
			G	F	M	Dispositions existantes	C				
Intervention toitures terrasses	Travail en hauteur	Chute de hauteur	4	1	1	Echelles non dotées de fixations	4	Sécuriser cette intervention Disposer d'échelles conformes	gestionnaire Région	En cours	
Produits chimiques inflammables (alcool à brûler, détachant..) - papier/chiffon	Substances inflammables, comburantes, carburantes, explosives	Fumées, Incendie, explosion	3	1	0,7	Extincteur présent	2,1	Assurer la conformité du stockage des produits (rétention, produits incompatibles, ventilation..)			
Utilisation produits divers (décapants, solvants, peintures, huiles, dégriffants..)	Produits chimiques	Irritation oculaire/cutanée/respiratoire, intoxication, brûlure	2	1	0,7	Gants chimiques et masques	1,4	Réaliser l'évaluation du risque chimique			
Intervention sur matériel sous tension	Electricité	Brûlures, Electrification, électrocution,	3	2	0,4	Outils conformes - Habilitation électrique - Consignation des équipements et sécurisation zone - Interventions prioritairement hors tension	2,4	S'assurer du renouvellement de l'habilitation électrique Disposer d'outils isolants nécessaires aux travaux électriques	Electricien et Région		Fait 21 Mars 2016
Interventions diverses en hauteur : - utilisation d'échelle - nacelle/louée	Travail en hauteur	Chute de hauteur	4	2	0,4	Utilisation d'équipements adaptés (nacelle) Habilitation conduite et utilisation	3,2				
Postures diverses	Postures	Douleurs dorso-lombaires	2	4	0,4	Alternance des tâches Vigilance	3,2	Formation gestes et postures			
Utilisation véhicule	Circulation d'engins/véhicules	Accidents, collisions, renversement, écrasement	3	3	0,4	Véhicule entretenu	3,6	Assurer suivi validité permis conduire des agents utilisant les véhicules de service			
Utilisation disqueuse, meuleuse, perceuse	Emissions de poussières, particules (bois, métal...)	Irritation cutanée/oculaire/des voies respiratoires	2	3	0,4	Masques à disposition	2,4				
Utilisation de matériels coupants	Éléments coupants, piquant	Coupure, sectionnement, piqûre	2	3	0,4	Matériel en bon état, vigilance	2,4				
Chute des pièces manipulées - stockage d'objets sur étagères	Chutes d'objets	Chocs, heurts, écrasement	1	2	0,4	Vigilance - Rangements stables	0,8				
Manutention d'objets divers et transports éléments lourds	Manutention manuelle	Douleurs dorso-lombaires	3	2	0,7	Manipulation éléments lourds	4,2	Formation gestes et postures	Région		
Circulation l'établissement	Dénivellation (trottoirs, marches isolées, escaliers, sol accidenté)	Chutes de plain-pied, Entorses	2	3	0,4	Vigilance	2,4				
Interventions sur les sanitaires	Agents biologiques	Infection, contamination biologique	3	1	0,4	Port de gants Suivi médical	1,2				

DESCRIPTION DE L'UNITE DE TRAVAIL	
ENTITE	Lycée Rosa LUXEMBURG
Unité de travail n°14	Service Technique nettoyage
Date de l'analyse des situations de travail : 25 novembre 2015	
TACHES EXECUTEES	
<ul style="list-style-type: none"> * Nettoyage des salles de classe et bureaux, dortoirs, amphis et cuisine * Nettoyage des tableaux des classes * Nettoyage des sanitaires * Enlèvement des poubelles des divers étages et descente vers les containers extérieurs * Lingerie dédiée au nettoyage des maillots de sport, serpillières, blouses, linge de cuisine, draps et rideaux * Nettoyage des vitres (intérieur) 	
MATERIEL UTILISE	ELEMENTS, MATERIAUX MANIPULES
<ul style="list-style-type: none"> * Balai (Méthode préimprégnation - Balayage humide) * Aspirateurs * Raclette à manche télescopique (vitres) * Seaux, frange de lavage * Sacs poubelle * Chariots ménage * Kärcher * Autolaveuse et balayeuse autoportées <ul style="list-style-type: none"> 1 machine à laver 1 centrale vapeur * 2 machines séchantes 	<ul style="list-style-type: none"> * Détartrant, désinfectant * Produit tables spray * Produit vitres * Produit sols <ul style="list-style-type: none"> Décapant graffitis Javel Déboucheur WC Rénovateurs de sol
ENVIRONNEMENT, AMBIANCE DE TRAVAIL	
<ul style="list-style-type: none"> * Travaux en intérieur et extérieur * Les containers se trouvent à l'extérieur * Travail à tous les étages et tous bâtiments avec utilisation des ascenseurs dédiés au personnel, des escaliers et des traversées de cours extérieures * Local stockage principal des produits * Lavage extérieurs vitres par entreprise spécialisée 	
QUALIFICATION DES PERSONNES ET HABILITATIONS	
<ul style="list-style-type: none"> * Expérience dans le poste 	
Retour d'expérience, AT, incidents, MP	
<ul style="list-style-type: none"> * 	
EQUIPEMENTS DE PROTECTION MIS A DISPOSITION	
<ul style="list-style-type: none"> * Blouse * Chaussures antidérapantes * Gants 	<ul style="list-style-type: none"> <i>Pantalon</i>
REGLES, CONSIGNES, PROCEDURES	
<ul style="list-style-type: none"> * Visite médicale tous les 2 ans pour les agents 	

Situation dangereuse	Danger	Risques	Evaluation du risque					Mesures d'amélioration possibles	Acteurs	délais	date de réalisation
			G	F	M	Dispositions existantes	C				
Postures diverses notamment posture debout et postures courbées	Postures	Douleurs dorso-lombaires	2	4	0,4	Alternance des tâches Postes polyvalents Utilisation laveuse autoportée	3,2	Sensibilisation gestes et postures			
Gestes répétitifs lors du ménage (vitres, serpillière, balai)	Gestes répétitifs	Troubles musculo squelettiques	2	4	0,4	Alternance des tâches Postes polyvalents	3,2	Sensibilisation gestes et postures			
Sols glissants	Sol glissant	Chute de plain pied, Glissade	3	3	0,1	Chaussures adaptées, vigilance Lavage par pré-imprégnation	0,9				
Utilisation régulière des escaliers	Dénivellation (trottoirs, marches isolées, escaliers, sol accidenté)	Chutes de plain-pied, Entorses	2	3	0,4	Vigilance Présence de rampes Utilisation des ascenseurs	2,4				
Utilisation de produits chimiques pour le ménage	Produits chimiques	Irritation oculaire/cutanée/respiratoire, intoxication, brûlure	2	3	0,7	Utilisation essentiellement de produits chimiques corrosifs, irritants... - Gants à disposition - Blouse de travail	4,2	Sensibiliser au port de gants et au risque chimique - Réaliser l'évaluation du risque chimique conformément aux obligations du Code du Travail			
Port du matériel pour le ménage (seaux d'eau...)	Manutention manuelle	Douleurs dorso-lombaires	2	3	0,1	Chariots de ménage pour chaque agent et utilisation ascenseurs pour les étages	0,6				
Acheminement poubelles	Manutention manuelle	Douleurs dorso-lombaires	2	3	0,4	Moyens manutention - utilisation des chariots	2,4	Sensibilisation gestes et postures			
Nettoyage des vitres	Travail en hauteur	Chute de hauteur	4	1	0,4	Consigne travail à hauteur d'homme seulement - Intervention entreprise extérieure pour parties hautes des vitrages	1,6				
Ventilatin faible dans la lingerie	Aération, assainissement (fumées, ventilation)	Gêne inconfort irritation voies respiratoires	3	3	0,7		6,3	Appréhender une optimisation de la ventilation de la lingerie	Gestionnaire	A l'étude	
Traversée cours extérieures en hiver	Ambiance thermique	Inconfort, malaise, gelures	2	1	0,7	Durée limitée Dotation vêtements chauds	1,4				
Inflammation de papier, cartons, produits divers	Substances inflammables, comburantes, carburantes, explosives	Fumées, Incendie, explosion	3	3	0,1	Extincteurs, installation électrique contrôlée Exercices incendie	0,9	Formation à la manipulation d'extincteurs			
Nettoyage des sanitaires souillés	Agents biologiques	Infection, contamination biologique	2	3	0,4	Port de gants et suivi médical	2,4	Formaliser une consigne sur le port de gants adaptés aux produits utilisés			
Acheminement poubelles	Agents biologiques	Infection, contamination biologique	2	3	0,4	Port de gants et suivi médical	2,4	Formaliser une consigne sur le port de gants adaptés aux produits utilisés			
Contact élèves	Contact avec personnes agressives	Agression verbale et/ou physique	2	1	0,4	Expérience	0,8				

DESCRIPTION DE L'UNITE DE TRAVAIL	
ENTITE	Lycée ROSA LUXEMBURG
Unité de travail n°15	Contrôle élèves
Date de l'analyse des situations de travail : 19 novembre 2015	
TACHES EXECUTEES	
<ul style="list-style-type: none"> * contrôle des élèves entrants dans l'établissement * rotation du personnel à ce poste par tranche de 1H à 2H consécutives * 	
MATERIEL UTILISE	ELEMENTS, MATERIAUX MANIPULES
<ul style="list-style-type: none"> * Table * Chaise * * * * * 	<ul style="list-style-type: none"> * Papier * * * * * *
ENVIRONNEMENT, AMBIANCE DE TRAVAIL	
<ul style="list-style-type: none"> * * * 	
QUALIFICATION DES PERSONNES ET HABILITATIONS	
<ul style="list-style-type: none"> * 	
Retour d'expérience, AT, incidents, MP	
<ul style="list-style-type: none"> * 	
EQUIPEMENTS DE PROTECTION MIS A DISPOSITION	
<ul style="list-style-type: none"> * RAS 	
REGLES, CONSIGNES, PROCEDURES	
<ul style="list-style-type: none"> * Absence de consigne écrite 	

Situation dangereuse	Danger	Risques	Evaluation du risque					Mesures d'amélioration possibles	Acteurs	délais	date de réalisation
			G	F	M	Dispositions existantes	C				
Accueil élèves, personnel, public	Contact avec personnes agressives	Agression verbale et/ou physique	3	2	0,7	Accueil depuis la loge vitrée avec une fenêtre à ouvrir assurant une certaine retenue du public, expérience, discipline, consigne verbale d'appeler le Proviseur en cas de problème Formation gestion conflits	4,2	Formaliser consigne sur conduite à tenir en cas de problème			
Ergonomie poste de travail	Postures	Douleurs dorso-lombaires	2	4	0,4	Siège à roulettes	3,2				
Ambiance sonore, accueil donnant sur hall entrée établissement	Bruit	Fatigue auditive, gêne, surdité	1	4	0,4	Niveau sonore acceptable Alternance des tâches	1,6				
Température élevée en période estivale et basse en hiver	Ambiance thermique	Inconfort, malaise, déshydratation, brûlures, gelures	1	4	0,7	Poste exposé aux températures extérieures à proximité porte s'ouvrant très fréquemment Alternance des tâches Poste tenu 1H à 2H consécutives maxi	2,8				

SYNTHESE

Nous avons réalisé l'évaluation des risques professionnels relatifs aux activités de l'établissement, identifié les risques principaux associés aux différents postes de travail, détaillés ces risques par unités de travail.

L'évaluation des risques professionnels a tenu compte de la gravité et probabilité des situations à risque et des mesures de prévention actuellement en place.

Des recommandations ont été faites aboutissant à un plan d'actions.

20 unités de travail ont été considérées.

L'employeur qui dispose de la connaissance précise du métier et des tâches confiées devra valider l'évaluation des risques professionnels, compléter le plan d'actions et valider la fiche de poste.

Enfin, SOCOTEC recommande de tenir compte des recommandations faites par le Ministère du Travail et le CISME

(Centre Interservices de Santé et Médecine du Travail).